



www.tech-dev.org

ACTU FA

L'actualité du Fonds Afrique
n°14
février 2011

Éditorial

Cher(e)s ami(e)s,

L'année 2011 débute sous de bons auspices pour le Fonds Afrique ; en effet, fin janvier, nous avons concrétisé l'appui financier de l'AFD (Agence Française de Développement) - département DTO (Technique Opérationnelle), division SFP (Secteur financier et appui au secteur privé) - pour le développement du FA ; l'AFD nous appuie pendant les 4 années à venir (2011 - 2014) par le cofinancement de nos coûts en Afrique et en France. Cette subvention, par ces temps de restriction budgétaire qui s'accroît, prouve toute l'importance et tout l'intérêt que l'AFD attache à cette problématique de la « mésofinance » en Afrique, problématique à laquelle le FA, depuis 6 ans, cherche à apporter une réponse - parmi d'autres. Nous sommes donc très reconnaissants à l'AFD pour la confiance qu'elle nous témoigne à travers ce soutien.

Deux nouveaux investissements (au Bénin et au Congo) portent à 13 le nombre de nos participations dans les pays africains où nous intervenons ; cette lettre vous présente ces 2 nouvelles entreprises de notre portefeuille.

Je remercie nos souscripteurs et souscriptrices qui, fin de l'année dernière, ont à nouveau été nombreux à nous renouveler leur confiance.

Je vous souhaite une bonne lecture de la 14^{ème} édition de cette lettre trimestrielle ; vos commentaires et éventuelles critiques sur son contenu seront les bienvenus.

Hubert de Beaumont
Président de TECH DEV

Faits marquants :

- ▷ Signature en janvier 2011 de la convention de subvention de l'AFD
- ▷ Deux nouveaux investissements : AROME D'AFRIQUE au Bénin en décembre 2010 et ENOCE BIO au Congo en janvier 2011
- ▷ Mission de TECH DEV au Sénégal, au Bénin et au Burkina Faso en février

Sommaire :

- ▷ Coup de projecteur sur nos deux derniers investissements
- ▷ Le Bureau d'Appui aux Artisans, notre partenaire au Bénin, fait la promotion du FA
- ▷ L'AFD et la mésofinance
- ▷ Le FA comment ça marche ?
- ▷ ANY PASCALE Sarl au Bénin : un investissement du FA en grande difficulté
- ▷ Témoignage de Yves MITTAINE, notre interlocuteur à la Fondation JMA, qui a participé à notre mission au Burkina Faso en février
- ▷ Lectures recommandées

COUP DE PROJECTEUR SUR AROME D'AFRIQUE

Arôme d'Afrique fabrique et vend des infusettes de citronnelle, gingembre, anis ... en sachets filtre ; basée à Porto Novo au Bénin, l'entreprise est dirigée par Alex Adohinzin et Armand Mariano ; en 2005 ils font l'acquisition en Chine d'une doseuse conditionneuse grâce à une subvention de l'ADF (fonds de développement américain). Les produits rencontrent rapidement du succès auprès des consommateurs. Cependant faute du fonds de roulement nécessaire pour faire l'acquisition du matériel d'emballage en Chine (pochettes et tissu pour les infusettes) l'activité ne décolle pas ; Armand et Alex s'adressent au Fonds Afrique qui acceptera en novembre dernier d'apporter 6 Millions de FCFA dans un premier temps (9 000 €) sous forme d'une prise de participation de 20% au capital de la Sarl et d'un compte courant d'associé. Garrigue et Tech Dev ont décidé d'accompagner le développement de cette entreprise qui valorise les plantes aromatiques locales en mettant sur le marché national, et à terme sous-régional, un produit de grande qualité avec des perspectives de création d'emplois ; ces arguments nous ont convaincu de l'utilité sociétale d'AROME D'AFRIQUE.



COUP DE PROJECTEUR SUR ENOCE BIO

Après des études supérieures en technologies de transformation alimentaire et des recherches sur le lait de courge et ses dérivés, Madame Bouanga se lance dès 2000 dans la transformation des céréales et plantes oléagineuses en produits alimentaires riches en protéines végétales.

En 2004, elle décide de formaliser son activité et crée la société ENOCE BIO sous forme d'entreprise individuelle dûment enregistrée avec pour objectif





clairement affiché d'améliorer la santé et l'état de nutrition de la population congolaise.

Le succès remporté par ses produits sur le marché populaire de Pointe Noire (farines infantiles, lait de courge, lait de soja, sirop d'ail notamment) décide Madame Bouenza de passer du stade artisanal au stade semi industriel.



Ayant découvert le Fonds Afrique sur le stand de notre partenaire le FJEC à la foire industrielle de Pointe Noire en juillet 2010, elle sollicite notre appui technique et financier pour franchir cette étape cruciale dans le développement de son entreprise.

La personnalité et le professionnalisme de la gérante ainsi que l'utilité sociale de son activité seront les arguments décisifs pour que le comité d'engagement du FA émette un avis favorable et que Garrigue décide d'apporter le financement demandé (6 Millions de FCFA soit 9 000 €) par une prise de participation au capital à hauteur de 30% et un apport en compte courant d'associé.

LE BAA (BUREAU D'APPUI AUX ARTISANS) FAIT LA PROMOTION DU FA AU BENIN

.....

Profitant de notre mission à Cotonou début février, Clémence Deguenou, en charge du FA au sein du BAA, a organisé une rencontre de chefs d'entreprise dans les locaux de notre partenaire à Cotonou. 23 participants ont suivi la présentation du FA par Clémence. Une série de questions soulevées par les par-

Participants a permis de clarifier de nombreux points et l'ensemble des participants ont salué l'initiative, considérant que le FA répond bien au problème d'accès au financement, "le Fonds Afrique oblige à avancer, à grandir".

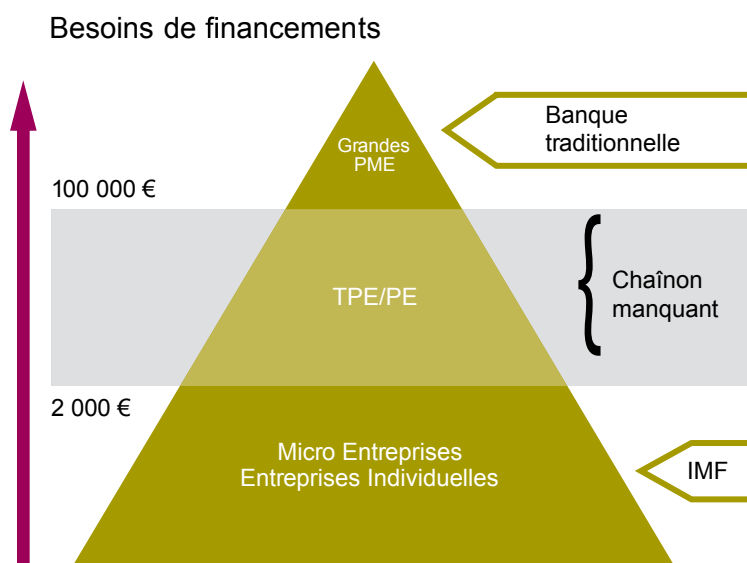


L'AFD ET LA MESOFINANCE

Dans sa brochure "l'AFD et la mésofinance : financer les petites et très petites entreprises des pays du Sud" (http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/PUBLICATIONS/PLAQUETTES/AFD_et_la_Mesofinance_FR_v04.pdf), l'Agence Française de Développement présente la problématique de l'accès au financement des TPE / PE et l'approche de l'AFD par l'appui à la demande (mise à niveau des TPE / PE) d'une part et par l'appui à l'offre de services financiers adaptés à ce segment de clientèle d'autre part. Nous tentons ci-dessous la mise en regard de l'approche de l'AFD et du FA.

L'AFD ET LA MESOFINANCE <i>(extrait de la brochure de l'AFD)</i>	LE FONDS AFRIQUE
<p>Les TPE / PE représentent l'un des principaux moteurs de croissance économique des pays en développement. Elles constituent souvent l'essentiel de leur tissu économique et jouent un rôle central en matière de création d'emplois, d'investissements ou encore d'innovations ...</p> <p>Afin d'assurer leur développement, elles ont besoin d'une offre adaptée de services financiers et non financiers</p>	<p>Le FA articule services financiers et services non financiers au bénéfice de ces TPE / PE dans les pays dans lesquels TECH DEV intervient en partenariat avec des structures locales d'appui au secteur privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> > service financier innovant : le capital risque solidaire qui mobilise de l'épargne solidaire ici en France pour être investie en capital et en compte courant d'associé dans des TPE / PE d'utilité sociale en Afrique > service non financier : appui et accompagnement de proximité par nos partenaires africains avec TECH DEV en base arrière

Ce segment de clientèle du secteur privé échappe encore largement aux circuits financiers traditionnels, faute de solutions financières adaptées à ses besoins, qui se situent entre les minimums d'intervention des banques traditionnelles et le plafond des crédits offerts par les institutions de microfinance	Le FA apporte une réponse à ce "chaînon manquant" (cf. graphique en page 2 de la brochure AFD citée ci-dessus et représenté ci-dessous)
Freins liés aux caractéristiques des TPE / PE : ... un niveau de fonds propres faible	En renforçant le haut de bilan par un apport en fonds propres et quasi fonds propres, le FA rassure le banquier qui serait sollicité pour un prêt.
Des outils AFD adaptés et complémentaires : > la garantie de portefeuille ARIZ > l'octroi de subventions d'assistance technique pour l'accompagnement des TPE / PE dans un cadre de structuration de la demande	Le FA bénéficie de ces outils : > convention GARRIGUE / FA - AFD / ARIZ couvrant 50% du risque en cas de faillite > subvention de l'AFD (2011 - 2014) pour assurer notamment le cofinancement des prestations de "coaching" de nos partenaires (50% à la charge de l'entreprise et 50% supporté par TECH DEV)



LE FA COMMENT CA MARCHE ?

L'épargne solidaire fléchée "Petites entreprises en Afrique" par les souscripteurs ici contribue au développement de petites entreprises africaines d'utilité sociétale.

Les 5 compartiments du fonds GARRIGUE sont mutualisés ; le risque pour le souscripteur est donc le même quelle que soit la destination qu'il donne à son épargne.

Le FA repose sur une **chaîne de confiance** :

▷ le **souscripteur** fait confiance à **GARRIGUE** qui fait confiance à **TECH DEV** pour le compartiment

Afrique de son fonds d'investissement.

- ▷ TECH DEV fait confiance à son **partenaire africain** qui lui-même doit avoir confiance dans le sérieux, la probité et le professionnalisme du **chef d'entreprise**.

Nos partenaires africains sont donc la cheville ouvrière du dispositif FA.

LES ÉTAPES

Instruction de la demande

- ▷ le partenaire africain fait connaître le FA dans son pays
- ▷ les demandes sont adressées par les chefs d'entreprise au partenaire qui fait une première sélection avant de transmettre à TECH DEV
- ▷ le Comité d'Engagement du FA juge si les critères de sélection sont a priori remplis et il décide de l'instruction détaillée de la demande de financement ou non
- ▷ le dossier détaillé (plan d'affaire) est renseigné par le chef d'entreprise puis complété et validé par le partenaire ; des allers et retours entre TECH DEV et son partenaire permettent de finaliser le dossier

Investissement

- ▷ la demande est présentée au Comité d'Engagement, TECH DEV argumentant en lieu et place du chef d'entreprise qui n'a pas les moyens d'assister au Comité compte tenu de la distance ; si nécessaire le dossier est ajourné en attente de compléments demandés au chef d'entreprise
- ▷ le Comité d'Engagement émet un avis destiné au Directoire de GARRIGUE : avis favorable, favorable avec réserves demandant ou non un ré-examen, rejet
- ▷ le Président du Directoire de GARRIGUE prend la décision d'investissement en dernier ressort : prise de participation minoritaire par augmentation du capital de la société ; si la société n'est pas encore enregistrée, création de la SARL avec GARRIGUE comme associé ; proposition d'une prime d'émission et apport en compte courant d'associé (remboursement sur une période de 36 à 48 mois avec 9 à 18 mois de différé, taux d'intérêt 7,5% l'an sur le capital restant dû)
- ▷ demande de prise en garantie de l'investissement par AFD / ARIZ
- ▷ signature des conventions entre GARRIGUE et l'entreprise (pacte d'actionnaires, compte courant d'associé, engagement du chef d'entreprise pour la sortie de GARRIGUE)

Suivi - accompagnement

- ▷ signature d'un contrat annuel de suivi accompagnement (renouvelable pendant toute la durée de la présence de GARRIGUE au capital) entre le partenaire local, l'entreprise et TECH DEV qui cofinance à 50% le coût de la prestation.
- ▷ «coaching» assuré par le partenaire local avec TECH DEV en base arrière

Quelques exemples d'actions réalisées dans le cadre de ce suivi de la réalisation du plan d'affaire de l'entreprise :

- mise en place d'une comptabilité générale / analytique (le cas échéant)
- diagnostic organisationnel
- choix technologiques (équipements, procédés, ...)
- tableaux de bord mensuels et rapports de gestion trimestriels ; suivi de la réalisation des objectifs

annuels convenus avec le chef d'entreprise

- suivi annuel de l'évolution des critères d'utilité sociétale de l'entreprise

Sortie du capital

GARRIGUE n'a pas vocation à rester au-delà de 5 ans dans le capital de l'entreprise ; nous recherchons avec le chef d'entreprise un repreneur de nos parts sociales : un des associés, un membre du personnel d'encadrement, un partenaire industriel extérieur, ... ; GARRIGUE consent des conditions de rachat plus favorables si le repreneur apporte une réelle plus value à l'entreprise.

ANY PASCALE SARL EN GRANDE DIFFICULTE

.....

L'entreprise ANY PASCALE au Bénin traverse depuis fin 2009 une période particulièrement difficile (notre 6ème investissement en juin 2008).

Après avoir réalisé les investissements prévus avec l'apport financier de GARRIGUE, Rachelle CHABI KAO relance la confection (sur mesure et prêt à porter) en parallèle de la poursuite des formations initiales et de perfectionnement en couture.

A des difficultés rencontrées en 2009 au niveau de la formation des apprentis, sont venus s'ajouter celles d'un marché du prêt à porter atone ("En 2010 seul le sur mesure a continué à la production. Nous avons arrêté le prêt à porter. Les premiers vêtements confectionnés et mis en boutique se vendaient au compte goutte. Même le sur mesure ne rentrait pas assez d'argent pour faire face aux charges" - Extrait du rapport de gestion 2010 de la Gérante).

Les pertes constatées en 2008 et 2009 mettent la société en situation de dépôt de bilan ; la recapitalisation décidée début février par la Gérante, associée majoritaire aux côtés de GARRIGUE, qui apportera à ce titre 4 Millions FCFA (6 000 €) devrait permettre un retour à meilleure fortune : poursuite des activités de formation, reprise des activités avec allègement des charges à la production (sous-traitance à des artisans couturiers au Togo), régularisation progressive des arriérés de remboursement des créanciers (dont GARRIGUE).

Nous devons en tirer les leçons comme quoi l'appréciation du positionnement de l'entreprise sur un marché fortement concurrentiel est difficile mais indispensable et donc requiert plus d'attention à l'instruction du plan d'affaire de l'entreprise ; de plus la maîtrise par la responsable de l'entreprise de 2 activités très différentes et toutes deux chronophages (formation et production) est un exercice périlleux.

TEMOIGNAGE DE YVES MITTAINE

.....

Yves nous a accompagné en février dans la partie burkinabée de notre mission en Afrique ; au retour il nous livre ses appréciations .

"C'est fin 2005 que j'ai rencontré Hubert. Avec GARRIGUE, TECH DEV était dans la construction du Fonds Afrique. Il y avait un problème à résoudre : le financement de la prise en charge de l'accompagnement en

gestion des affiliés. A partir du moment où le FA garantissait à ses souscripteurs que chaque euro versé serait investi dans les entreprises, il n'était pas question de faire un prélèvement pour cette assistance en gestion. Il s'agissait de financer les rémunérations des intervenants "partenaires" locaux sélectionnés par TECH DEV. Il va de soi que trouver des Bailleurs de fonds pour une telle dépense immatérielle est quasiment impossible. Hubert m'a dit : "l'AFD nous financera cela quand nous pourrons prouver que le système FA fonctionne bien, ... et quand le besoin financier sera plus important (l'AFD ne peut pas intervenir sur les dossiers trop petits)".

Je connais bien l'accompagnement en gestion des projets d'entreprise ; c'est mon métier en France. Je crois qu'un bon accompagnement peut faire la différence entre un projet qui marche et un projet qui ne marche pas.

Parralèlement à mon métier, je m'occupe d'une petite fondation (JMA) abritée par la Fondation de France. JMA a accepté de cofinancer les prestations pour le FA pendant les 3 premières années de démarrage, d'expérimentation et de montée en puissance. Le besoin était de ... 960 € la première année. Le montant total pour les 3 années a été de 10 000 €.

Grâce à TECH DEV, ça a bien fonctionné. La clé, et l'une des difficultés, est de sélectionner de bons intervenants en gestion et de piloter à distance avec eux. Pas facile !

Après JMA, ICCO (Hollande) a pris le relais pour 2 ans. Et aujourd'hui l'AFD a accepté de financer les 4 années qui viennent : on avance !

Récemment je suis allé en Afrique de l'Ouest pour la première fois. J'ai passé une semaine avec Hubert et Johann à Ouagadougou et dans les environs. Avec eux, et à un rythme très soutenu, j'ai rencontré des porteurs de projets anciens et nouveaux, et des "accompagnants".

Je crois que le système est bon. Bien sûr, rien ne garantit que chaque projet sera un succès. En capital risque, le versement d'argent est évidemment important. Mais un accompagnement de qualité est également essentiel.

TECH DEV / FA travaille forcément sur des projets qui comportent de grosses lacunes. C'est notre rôle de les combler pour les rendre viables et durables. Un gros travail pour la petite équipe TECH DEV...

Longue vie au FA et à ses affiliés !"

LECTURES RECOMMANDEES

.....

"La grande bataille des banques africaines" par Daniel Bastien (Les Echos - 8/12/10)

Cet article met en évidence le potentiel énorme que la croissance démographique représente pour les banques africaines dans un continent où le taux de bancarisation est inférieur à 10%. Face à cette opportunité de toucher un très grand nombre de petits épargnants, les banques - surliquides - n'offrent pas de produits financiers adaptés aux PME ; "en raison du risque on constate un grand vide pour les PME" ajoute Alain Le Noir conseiller spécial du Club des Dirigeants des banques d'Afrique "et 80% de ce marché ne sont pas couverts au moment du décollage économique du continent". "L'offre de services aux entreprises n'est toujours pas au rendez-vous" confirme Aude Flogny-Catrisse, responsable de la division secteur financier de l'AFD. C'est tout l'enjeu de la mésofinance et de ce magma de centaines de milliers de petites entreprises

à la limite de l'informel, qui ont même peur de rencontrer une banque".

Exactement le secteur sur lequel le FA intervient !

"Refaire de l'économie une question politique : imposture du capitalisme moral" par Yvon Quiniou

(Le Monde Diplomatique - Manière de voir - Juillet 2010 - <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/07/QUINIQU/19392> ; moteur de recherche "quiniou")

Dans cet article, Yvon Quiniou défend la thèse de l'immoralité constitutive du capitalisme ; il préconise "une politique qui réalise les valeurs de la morale jusque dans le champ économique" ; pour appuyer sa thèse, il conclut : "moraliser le capitalisme s'avère en toute rigueur impossible puisque celui-ci est en lui-même immoral, qu'il se met au service d'une minorité fortunée, instrumentalisant la grande masse des travailleurs, niant leur autonomie. Exiger sa moralisation devrait conduire en réalité à exiger sa suppression, quelle que soit la difficulté de la tâche".

Cette thèse, bien argumentée, donne à réfléchir.



Lettre d'information réalisée avec la contribution du groupe
Ingénieurs Sans Frontières Paris IV